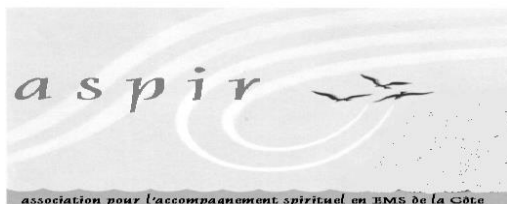


Bulletin n° 34 / Juin 2019



30 ans

***ASPIR Association pour l'accompagnement spirituel en
EMS de la Côte***

*Action interconfessionnelle dans les EMS de
Apples, Arzier, Aubonne, Begnins, Etoy, Gland,
Mies, Mont-sur-Rolle, Morges.*

1176 Saint-Livres contact@aspir.ch CCP 10-1584-1

Une Association reconnue de pure utilité publique

www.aspir.ch

30 ans...comme le temps passe !

Il me semble que la « fondation » de l'ASPIR, c'est presque hier. Et pourtant !

Pour ma part, j'ai quelque peu changé, *en apparence* ! A mon insu, par petites touches, les rides se sont installées progressivement, diverses modes ont changé mon habillement, d'autres coiffures ont encadré mon visage. Mais ce qui n'a pas changé, c'est ma foi. Ma foi, au sens large du terme ! Foi en mon prochain, foi dans ce qu'apporte l'ASPIR auprès des résidents des EMS membres pionniers et ceux de maintenant.

Sur l'ASPIR, malgré ses 30 ans, le temps n'a pas de prise ! C'est presque une jeune dame dans la fleur de l'âge qui, insouciante, ne s'inquiète pas des vents contraires qui ont pu souffler au sein de l'Association. Quels que soient les membres du Comité qui jouent les capitaines, elle est confiante parce qu'elle sait que la volonté de chacun est de la faire vivre pour porter sa présence spirituelle auprès des aînés.

Pour ne citer que les animateurs spirituels qui ont assuré une longue présence, je relève celle de Blaise Steffen pendant 14 ans, puis celle de Sylvie Merminod, pendant 10 ans. Ils ont été les antennes du Comité et la vitrine de l'ASPIR, offrant au sein de chaque établissement une présence complémentaire aux ministres en place.

Leur écoute, leur discrétion, leur entregent, leur ouverture spirituelle, leur faculté à rejoindre l'autre dans le respect de ses valeurs et de son histoire de vie, ont été grandement appréciés et pour lesquels j'ai reçu de nombreux éloges.

Dès 2013, Elena Frey, au sein des établissements morgiens, a eu à cœur d'y dispenser les mêmes valeurs.

Je les remercie chaleureusement pour tout le travail effectué ainsi que tous les membres du Comité qui se sont succédé.

Que Sylvie ait une retraite où les horaires seront bannis, où la seule préoccupation sera de se faire plaisir, en toutes choses !

N'oublions pas, que c'est grâce à la volonté de plusieurs directeurs d'EMS d'apporter un mieux-être spirituel à leurs résidents ainsi qu'au soutien de différentes paroisses catholiques, protestantes, évangéliques, de la même région, qu'ASPIR doit son existence. Leur fidélité et leur solidarité sont exemplaires.

Tournons-nous vers l'avenir ! Au mois d'août, Michael Steck succèdera à Sylvie. Les stages qu'il a fait en sa compagnie dans plusieurs EMS, l'ont enthousiasmé.

Elena Frey, dès son complet rétablissement, intégrera à ses visites l'EMS de l'Hôpital d'Aubonne.

30 ans pourraient s'accompagner de nostalgie, mais pour ma part, en ce vécu, J'y vois plutôt une force supplémentaire pour que l'ASPIR ait une longue vie ! au moins 30 ans, encore !

Je souhaite à tous, un bel été bénéfique en tous points et vous adresse, chers membres et amis de l'Association, mes plus cordiales salutations.

Arlette Coulon, présidente

GRATITUDE ET RECONNAISSANCE

« Dieu sollicite l'amitié des hommes, il court après nous dans les taillis et les ronces quand nous nous détournons de lui, et si nous quittons la maison, il guette notre retour. L'Esprit est créateur, pas conservateur. Il ne faut pas 'lire' la parole de Dieu, il faut l'écouter », nous dit Louis Evely.

Il faut également ce quelque chose de plus, qui est de l'ordre de la foi, de l'espérance et de l'amour. Plus que la religion ou que nos liens aux autres, c'est Dieu qui est la source et la finalité de notre être. Nos actions quotidiennes nécessitent d'être vivifiées par l'étincelle de la vie, nourries par cette façon d'être nouvelle qu'est la communion avec la grâce de Dieu.

Ainsi naît une même volonté, cette volonté qui anime les membres de l'association ASPIR agissant à travers la prière et diverses mobilisations depuis 30 ans. C'est cette volonté sans cesse réaffirmée par les actes qui permet à l'association d'être ainsi pérenne. Un grand merci à tous pour cet élan continu ! Quelle belle impulsion de solidarité, qui dit l'affection par des gestes et des regards bienveillants se déployant sur le chemin rassurant et apaisant d'un Dieu d'amour. Quel impact sur le cours de la vie ! Ces attitudes humaines témoignent de cette marche par la foi, manifestation de l'amour de Dieu pour tous.

Dès lors, faisons nôtres, à la fois comme responsabilité et objectif, les suggestions d'Alexandre Jolien : « Trouver la beauté, la joie, là où elles se donnent : dans ce corps, dans cet être, dans cette vie et non dans une vie idéalisée. C'est dans le quotidien, dans le banal que la joie réside ». En d'autres mots, il s'agit de se dire : « Deviens ce que tu es ».

Ces deux dernières citations, et les réflexions que l'on peut y associer, mettent en exergue l'une des tâches principales de l'animateur spirituel, celle de soutenir et d'aider la personne rencontrée. Mais, bien plus que ça, elles sont centrales pour chacun de nous, et prennent, pour moi, à l'orée de la retraite, une signification toute singulière.

Un grand merci pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années.

Très bel été à tous !
Sylvie Merminod



ASPIR FÊTE SES 30 ANS

C'est en effet le 27 juillet 1989 qu'eut lieu, à Mont-sur-Rolle, l'Assemblée générale constitutive de l'**Association d'aumônerie des EMS des districts de Rolle-Aubonne**, sous la présidence de M. J.-F. Ramelet et sous l'impulsion de la FOPIEMS (Fondation pour la Pastorale Interconfessionnelle en EMS). En 2000 l'Association prend le nom d'**Association pour l'Accompagnement spirituel en EMS de La Côte** qui est abrégé en **ASPIR** en 2002.

Membres :

En 1989, 10 EMS sont membres fondateurs de l'Association : **La Fondation Baud, La Clef des Champs, La Gentilhommière, La Renaissance, Le Signal/L'Escapade, Les Chênes, Les Quatre-**

Vents, **l'Hôpital d'Aubonne**, Sans Souci et Soerensen. Ainsi trois d'entre eux fêtent aussi leurs 30 ans de collaboration. Au cours de ces 30 ans, l'association a accueilli 8 nouveaux EMS : La Fondation Comtesse, **Les Quatre Saisons, Les Tilleuls, Bellevue, Le Pacific, Nelly de Beausobre, Les Pâquis/Le Parc de Beausobre et La Clairière** et enregistré 8 démissions. (En gras les 10 EMS membres en 2019).

Au départ, ce sont 7 paroisses protestantes qui ont accepté, individuellement, d'être membres de l'association, puis à partir de 2000, ce sont les régions de La Côte et de Morges-Aubonne qui ont pris le relais. Les paroisses catholiques de Rolle, d'Aubonne et de Saint-Prex sont présentes dès 1989. Trois églises évangéliques : Lavigny, Rolle et Gimel fêtent leurs 30 ans de sociétariat. Nous bénéficions aussi du soutien généreux de membres individuels.

Fusion :

En octobre 2012, ASPIR et l'Association d'aumônerie en EMS de la région morgienne décident de fusionner avec effet au 1^{er} janvier 2013. Les deux EMS morgiens intègrent ASPIR, ainsi que la paroisse catholique de Morges, les églises évangéliques L'Oasis et Lonay, ainsi que l'Armée du Salut. Le Président de l'Association morgienne, M. André Bonnefoy et le délégué de l'EHC, M. André Jordan, complètent le Comité.

Comité :

Le comité, formé de bénévoles issus des EMS, paroisses et églises, a été dirigé par huit président(e)s : Emile Croquet, Abbé J. Cornet, Blaise Steffen, Francine Ogay, Roland Jaquier, Guy Favrod, Jean-Jacques Maison et Arlette Coulon. Trois secrétaires : Martine Sarasin, Arlette Coulon et Jean-Daniel Correvon et trois trésorier(ère)s : Guy Dupuis, Andreas Habs et Danielle Favey ont tenu les registres. Une mention toute spéciale à Mme Agathe Pascarella, membre du comité de 1997 à 2009, animatrice et formatrice des visiteurs bénévoles. Le

comité a tenu 194 séances ce qui correspond à 6–7 séances annuelles.

Animateurs :

Quatre animateur(trice)s ont sillonné la région pour apporter écoute et réconfort : Mme Annik Bierer-Berney, coordinatrice de 1989 à 1994, M. Blaise Steffen, animateur de 1994 à 2008, Mme Sylvie Merminod, animatrice de 2008 à 2019 et Mme Elena Frey dès 2013.

Activités :

Pour compléter les cotisations de ses membres, ASPIR a organisé des conférences, des repas et des concerts de soutien. Ensuite elle a édité 34 bulletins d'information avec bulletins de versement et a sollicité les communes et des sponsors potentiels.

Finances :

La contribution de la FOPIEMS a passé de CHF 6'000.- en 1989, à 36'760.- en 1993, pour tomber à 0.- en 2001. La contribution des EMS a passé de CHF 30.- par lit, en 1989, à 110.- en 2019. La contribution des paroisses a passé de CHF 0.30 par paroissien, en 1990, à CHF 0.85 en 2000, pour être adaptée au coût de la vie dès 2001. Actuellement elle est fixée à CHF 25.- par lit d'EMS membre situé sur le territoire de la région eerv et de la paroisse catholique. Si les exercices ont souvent été bénéficiaires jusqu'en 1999, ils sont régulièrement déficitaires depuis 2000.

Conclusion :

Au cours des 43 Assemblées générales, ASPIR a toujours bénéficié de l'appui et de la reconnaissance de ses membres, dû à l'excellent travail de ses animateur(trice)s, ce qui a toujours été un encouragement pour le comité à poursuivre son engagement pour le bien des résidents.

J.-D.C.



